

Le Chay (Charente-Maritime)

Pompierre

David Guitton, Guilhem Landreau et Patrick Maguer



Éditeur
Ministère de la culture

Édition électronique

URL : <http://adlfi.revues.org/1033>

DOI : 10.4000/adlfi.1033

ISSN : 2114-0502

Référence électronique

David Guitton, Guilhem Landreau et Patrick Maguer, « Le Chay (Charente-Maritime) », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Poitou-Charentes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://adlfi.revues.org/1033> ; DOI : 10.4000/adlfi.1033

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2016.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Chay (Charente-Maritime)

Pompierre

David Guitton, Guilhem Landreau et Patrick Maguer

Identifiant de l'opération archéologique : 204424

Date de l'opération : 2008 (EX)

- 1 Suite à un projet de lotissement au lieu-dit Pompierre ou Pont-Pierre sur la commune du Chay près de Saujon, un diagnostic archéologique, prescrit par le SRA de Poitou-Charentes, a été réalisé par une équipe de l'Inrap. Cette opération s'est déroulée entre le 15 juillet 2008 et le 18 juillet 2008 et a porté sur une superficie de 12 822 m². Au total 1 234 m² ont été sondés (soit 9,62 % de la surface concernée) sous la forme de six tranchées continues.
- 2 Le lieu-dit Pompierre est situé, selon les prospecteurs locaux, à l'emplacement d'un ancien gué antique sur la Seudre (information L. Rippe). En 1896, une portion de voie bordée par des fossés et possédant une chaussée en pierre y a été observée. Orientée nord-sud, elle mènerait au nord-est jusqu'à Saintes et au sud jusqu'à Barzan voire, selon L. Maurin, jusqu'à Bordeaux en suivant l'estuaire de la Gironde. Localement, elle correspond à la D 117 actuelle, dont le tracé rectilinéaire est remarquable au moins jusqu'à Trignac au sud de Saujon. Une autre voie est signalée en direction de la presqu'île d'Arvert et au nord, un tracé ancien, encore visible dans le paysage, reliait Pompierre au site de Toulon.
- 3 Dans les parcelles adjacentes à Pompierre, au lieu-dit Bel-Air (au sud), du mobilier antique a été mis au jour par L. Rippe. La proximité de ces indices de sites avec les découvertes qui ont été faites lors du diagnostic incite à penser que la zone d'occupation du site dépasse très largement l'emprise de l'opération.

Résultats

- 4 L'occupation du deuxième âge du Fer est caractérisée par une série de structures en creux, fosses et trous de poteau, repérées sur l'ensemble de la surface étudiée même si une plus forte densité est pressentie au sud-ouest de l'emprise. La particularité de ce gisement réside dans la présence de couches d'occupations datées pour les plus anciennes, de La Tène C2, en place sur une épaisseur pouvant atteindre 0,4 m. Si dans ces niveaux, il s'avère difficile, voire impossible de repérer les structures en creux, en revanche, dès que l'on atteint le substrat calcaire, celles-ci apparaissent nettement.
- 5 L'occupation antique, datée des I^{er} s. av. J.-C. au II^e s. apr. J.-C. est illustrée par la présence de constructions maçonnées et d'un four, essentiellement implantées à l'ouest. Toutefois une cave et quelques fossés mis au jour dans la portion orientale de la parcelle indiquent que l'occupation antique couvre l'ensemble de l'emprise.

Le mobilier

- 6 La quantité (deux mille vingt-sept fragments de céramique) et la qualité du mobilier découvert est tout à fait exceptionnel. Il faut ainsi noter la forte proportion de céramiques fines sombres tournées pour le deuxième âge du Fer ainsi que le nombre important de mobilier d'importation (amphores italiques républicaines).
- 7 La faune et le mobilier métallique (fer et alliage cuivreux) sont abondants et dans un état de conservation tout à fait exceptionnel (épée, cerclage de seau, outils, nombreux clous, bracelet, fibule, etc.). L'existence d'une forge doit être envisagée du fait de la présence de quelques scories et d'un *currency bar* en cours de transformation.
- 8 Même si le diagnostic ne permet pas de définir avec certitude le statut de ce site, il semble que les différents éléments en notre possession vont plutôt dans le sens d'une portion d'agglomération celtique du type de celle du Fond des Berthons à Naintré (site du Vieux Poitiers). Pour la période romaine, les choses sont un peu moins claires du fait de la mauvaise lisibilité des structures à ce stade du travail. L'hypothèse d'une *villa* ou tout du moins d'un habitat périurbain est peut-être à retenir.
- 9 MAGUER Patrick, LANDREAU Guilhem et GUITTON David

INDEX

Index géographique : Poitou-Charentes, Charente-Maritime, Chay

Thèmes : amphore italique, bracelet, cave, céramique du fer, chaussée, clou, édifice, épée, faune, fibule, forge, fossé, four, gué, occupation du sol, outil, seau, scories, trou de poteau, villa, voirie

Index chronologique : Âge du Fer, Empire romain

operation expertise (EX)

AUTEURS

DAVID GUITTON

INRAP

GUILHEM LANDREAU

INRAP

PATRICK MAGUER

INRAP